



PLAN DE GESTION DES DONNÉES

Data Management Plan (DMP) — modèle Institut SIKIRA

Structure conforme au modèle Horizon Europe — document évolutif (« living document »)

Version 1.0 (modèle) — 15 juillet 2026 — www.institut-sikira.eu

MODE D'EMPLOI

Le présent document est un modèle de Plan de Gestion des Données que l'Association décline pour chaque projet. Conformément à Horizon Europe, une première version complète est produite vers le mois 6 du projet, puis mise à jour au moins une fois pour les projets de plus de douze (12) mois. Il applique le principe « aussi ouvert que possible, aussi fermé que nécessaire » et les principes FAIR (faciles à trouver, accessibles, interopérables, réutilisables). Les champs entre crochets [...] sont à compléter par projet.

1. Résumé des données (Data summary)

Finalité de la collecte au regard des objectifs du projet, types et formats des données produites ou réutilisées, origine, volume estimé, utilité et réutilisateurs potentiels.

Élément	Contenu (à compléter par projet)
Finalité	[Lien avec les objectifs du projet — ex. caractérisation de la cellulose bactérienne]
Types / formats	Mesures physico-chimiques (CSV), spectres FTIR/TGA/CHNS, images de microscopie (TIFF/PNG), métadonnées (JSON), rapports (PDF/A)
Origine	Expérimentations laboratoire (eLab), capteurs, calculs/simulations
Volume estimé	[Go / To par an]
Réutilisateurs	Partenaires du consortium, communauté scientifique, industriels sous contrat

2. Données FAIR

Faciles à trouver (Findable). Identifiants pérennes (DOI) attribués aux jeux de données ; métadonnées riches et normalisées ; dépôt dans un entrepôt de confiance (ex. Zenodo). **Accessibles (Accessible).** Accès ouvert par défaut ; modalités et éventuelles restrictions documentées ; métadonnées accessibles même lorsque les données sont sous embargo. **Interopérables (Interoperable).** Formats ouverts et standards, vocabulaires et ontologies reconnus. **Réutilisables (Reusable).** Licences claires (ex. CC BY 4.0 pour les données, licences ouvertes pour le logiciel), documentation et provenance permettant la reproductibilité.

3. Autres produits de recherche

Logiciels, codes sources, workflows, protocoles et modèles sont gérés et, lorsque possible, publiés en accès ouvert (dépôt de code versionné, licence ouverte), sous réserve de la protection de la propriété intellectuelle (article 39 des statuts) et des secrets industriels.

4. Allocation des ressources

Les coûts de gestion et d'ouverture des données (dépôt, curation, stockage) sont éligibles et budgétés dans chaque projet. La responsabilité de la gestion des données incombe au responsable scientifique du projet, en lien avec la personne référente données de l'Association.

5. Sécurité des données et protection des données personnelles

Stockage sur des infrastructures maîtrisées, sauvegardes régulières et chiffrées, gestion des accès. Tout traitement de données à caractère personnel est réalisé conformément au Règlement général sur la protection des données (RGPD) : base légale, minimisation, information des personnes, durée de conservation limitée et, si nécessaire, analyse d'impact (AIPD).

6. Éthique et propriété intellectuelle

Le traitement des données respecte les principes d'intégrité scientifique (Code européen ALLEA, article 32 des statuts) et les exigences éthiques du financeur. Les données peuvent être maintenues fermées lorsque leur ouverture porterait atteinte à l'exploitation commerciale, à la propriété intellectuelle, à la confidentialité ou au respect du RGPD.

7. Autres

Le cas échéant, l'Association applique des procédures ou standards de gestion de données propres à un secteur ou à un partenaire, précisés dans la version projet du présent Plan.

Établi pour l'Institut SIKIRA, à Rouen, le 15 juillet 2026 (modèle de référence).

Nom : da SILVA
Prénom : Youssouf Octave
Fonction : Président
Date : 15 juillet 2026
Signature :
Youssouf Octave
da SILVA

Nom : ABAGANA
Prénom : Oumar
Fonction : Trésorier
Date : 15 juillet 2026
Signature :
Oumar ABAGANA



Mentions légales. Institut SIKIRA — association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 et le décret du 16 août 1901, dotée d'une raison d'être et constituée en association à mission. Siège social : 11, avenue Pasteur, 76000 Rouen (Normandie).
11, avenue Pasteur, 76000 Rouen (Normandie) France. Site : www.institut-sikira.eu. Représentant légal : le Président. Le présent document et le logo « L'Institut Sikira » sont la propriété de l'association ; toute reproduction est soumise à son autorisation.